



Au cœur de notre approche d'investissement durable



Auteur(s)
Lloyd McAllister

Publié
30 Mai 2023

Longueu
4 mir

Nous avons le plaisir de vous annoncer la publication du rapport 2022 sur notre responsabilité actionnariale, dont vous trouverez ci-dessous l'avant-propos signé par notre Président et CIO, Edouard Carmignac.

L'année 2022 a été éprouvante tant pour l'économie mondiale que pour les marchés financiers. Elle a été jalonnée par la guerre menée par la Russie, les tensions géopolitiques croissantes entre l'Orient et l'Occident, la crise énergétique en Europe et l'inflation au niveau mondial. Dans ce contexte, les approches ESG (Environnement, Social et Gouvernance) ainsi que l'investissement durable de manière générale ont été inévitablement mis à l'épreuve, notamment par un examen plus rigoureux des définitions normatives et une politisation des débats, en particulier aux États-Unis.

Nous restons néanmoins convaincus que notre engagement en faveur des enjeux de durabilité est essentiel pour gérer de manière appropriée les risques et les opportunités d'investissement. Cet engagement s'inscrit également dans le droit-fil de notre volonté d'avoir des impacts positifs sur l'environnement et la société tout entière, dans l'intérêt de nos investisseurs. L'année 2022 a clairement montré qu'il était crucial d'adopter une approche extrêmement rigoureuse pour analyser le profil ESG des entreprises en portefeuille. Pour cela, il faut notamment prendre en compte le changement climatique et la sécurité énergétique dans un contexte marqué par la guerre, s'assurer de la satisfaction des employés, puisqu'il est indispensable de fidéliser les talents en période d'inflation, et appréhender les risques sociaux liés aux chaînes d'approvisionnement alors que les tensions géopolitiques montent entre les États-Unis et la Chine.

Le contexte décrit ci-dessus a certes freiné certaines avancées en matière de développement durable, avec par exemple le recours accru au charbon en Europe, mais il a également encouragé l'instauration de politiques publiques axées sur la durabilité et ayant vocation à favoriser l'intégration des facteurs ESG dans les stratégies des entreprises. Par exemple, la loi sur la réduction de l'inflation (IRA) du président américain Joe Biden a envoyé un signal fort de l'engagement américain dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre. En outre, de nouveaux moyens de financement de la croissance durable ont été mis en place, grâce notamment aux progrès de l'Union européenne dans l'élaboration d'une norme européenne pour les obligations vertes (EU GBS) au cours de l'année.

Les sociétés de gestion d'actifs ont dû s'adapter à la réforme instituée par le Règlement européen sur la publication d'informations en matière de durabilité (SFDR), qui classe les fonds en fonction de leur degré d'intégration ESG (fonds « Article 6, 8 et 9 »), sous la supervision additionnelle des régulateurs nationaux. Cette année encore, plus de 90% des actifs sous gestion éligibles de Carmignac relèvent des Articles 8 (promouvant des caractéristiques environnementales et sociales) et 9 (affichant un objectif d'investissement durable).

Comme nous l'expliquons en détail dans notre rapport, en 2022, nous avons encore

renforcé notre approche en matière d'investissement durable et d'engagement actionnarial.

C'est en pensant à l'intérêt accru de nos clients pour l'investissement ESG et durable que nous avons promu notre tout dernier fonds « S », [Carmignac Portfolio Human Xperience](#), qui vient compléter notre gamme thématique aux côtés de [Carmignac Portfolio Climate Transition](#) (fonds « E ») et de [Carmignac Portfolio Family Governed](#) (fonds « G »)..

Les normes de transparence sont au cœur de notre démarche. Nous avons créé un simulateur d'investissement durable, un outil pédagogique permettant à nos clients de mieux appréhender l'impact de leurs investissements sur l'environnement et la société. Nous avons également publié notre premier rapport aligné sur les travaux du TCFD (Task Force on Climate-related Financial Disclosures ou groupe d'experts sur la communication financière liée au climat).

Les mesures que nous prenons dans l'intérêt de nos investisseurs ne s'arrêtent pas aux décisions d'investissement. Nous agissons également en tant qu'actionnaires actifs au sein des entreprises dans lesquelles nous investissons, une démarche essentielle dans le cadre de notre responsabilité fiduciaire.

En 2022, nous avons dialogué avec 81 entreprises sur des thématiques ESG et exercé activement nos droits de vote en nous opposant au moins une fois à la direction des entreprises lors de 55 % des assemblées d'actionnaires lors desquelles nous avons voté.

Nous avons établi les premières lignes directrices de vote et avons publié notre guide « Attentes ESG de Carmignac » afin d'aider les entreprises en portefeuille (et au-delà), ainsi que nos investisseurs, à mieux appréhender notre approche vis-à-vis de nos trois grandes thématiques ESG sur lesquelles nous concentrons nos efforts : le Climat, l'Émancipation et le Leadership.

Nous avons désormais l'intention de renforcer notre approche de l'investissement durable dès cette année, sous la direction de Lloyd McAllister, notre nouveau responsable de l'Investissement durable.

Il s'agit de la deuxième édition annuelle de notre rapport sur la Responsabilité actionnariale. Je vous invite à le lire pour découvrir les initiatives que nous avons lancées en 2022, qui témoignent de notre conviction inébranlable en faveur de l'investissement durable.

Rapport d'activité actionnariale 2022

Notre mission est de créer de la valeur pour nos clients et d'avoir une empreinte positive sur la société et l'environnement.

[Télécharger le rapport](#)

Communication publicitaire. Veuillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Ce document est destiné à des clients professionnels.

Le présent document ne peut être reproduit en tout ou partie, sans autorisation préalable de la Société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription ni un conseil en investissement. Ce document n'est pas destiné à fournir, et ne devrait pas être utilisé pour des conseils comptables, juridiques ou fiscaux. Il vous est fourni uniquement à titre d'information et ne peut être utilisé par vous comme base pour évaluer les avantages d'un investissement dans des titres ou participations décrits dans ce document ni à aucune autre fin. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. Elles se rapportent à la situation à la date de rédaction et proviennent de sources internes et externes considérées comme fiables par Carmignac, ne sont pas nécessairement exhaustives et ne sont pas garanties quant à leur exactitude. À ce titre, aucune garantie d'exactitude ou de fiabilité n'est donnée et aucune responsabilité découlant de quelque autre façon pour des erreurs et omissions (y compris la responsabilité envers toute personne pour cause de négligence) n'est acceptée par Carmignac, ses dirigeants, employés ou agents.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le rendement peut évoluer à la hausse comme à la baisse en raison des fluctuations des devises, pour les actions qui ne sont pas couvertes contre le risque de change.

La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment.

La référence à un classement ou à un prix ne préjuge pas des classements ou des prix futurs de ces OPC ou de la société de gestion. La durée minimum de placement recommandée équivaut à une durée minimale et ne constitue pas une recommandation de vente à la fin de ladite période.

Morningstar Rating™ : © Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations du présent document : -appartiennent à Morningstar et / ou ses fournisseurs de contenu ; ne peuvent être reproduites ou diffusées ; ne sont assorties d'aucune garantie de fiabilité, d'exhaustivité ou de pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des préjudices ou des pertes découlant de l'utilisation desdites informations.

L'accès au Fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Le présent document ne s'adresse pas aux personnes relevant d'une quelconque juridiction où (en raison de la nationalité ou du domicile de la personne ou pour toute autre raison) ce document ou sa mise à disposition est interdit(e). Les personnes auxquelles s'appliquent de telles restrictions ne doivent pas accéder à ce document. La fiscalité dépend de la situation de chaque personne. Les fonds ne sont pas enregistrés à des fins de distribution en Asie, au Japon, en Amérique du Nord et ne sont pas non plus enregistrés en Amérique du Sud. Les Fonds Carmignac sont immatriculés à Singapour sous la forme d'un fonds de placement de droit étranger réservé aux seuls clients professionnels. Les Fonds ne font l'objet d'aucune immatriculation en vertu du US Securities Act de 1933. Le fonds ne peut être proposé ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « US person » au sens de la réglementation S américaine et du FATCA.

La décision d'investir dans le(s) fonds promu(s) devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus. Les risques et frais relatifs aux Fonds sont décrits dans le KID (Document d'informations clés). Le KID doit être tenu à disposition du souscripteur préalablement à la souscription. Le souscripteur doit prendre connaissance du KID. Les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital, attendu que les Fonds n'offrent pas de garantie de capital. Tout investissement dans les Fonds comporte un risque de perte de capital.

Carmignac Portfolio désigne les compartiments de la SICAV Carmignac Portfolio, société d'investissement de droit luxembourgeois conforme à la directive OPCVM. Les Fonds sont des fonds communs de placement de droit français conformes à la directive OPCVM ou AIFM. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays.

En Suisse : Le prospectus, KID, et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. [Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs".](#)

En France : Le prospectus, les KID, la VL et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur www.carmignac.fr, ou sur demande auprès de la Société de gestion [Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs".](#)

Au Luxembourg : Le prospectus, les KID, la VL et les rapports annuels des Fonds sont disponibles sur www.carmignac.lu, ou sur demande auprès de la Société de gestion [Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 6 intitulée "Résumé des droits des investisseurs".](#)